

[Un groupe de travail ministériel](#) sur la « diversité » s'est tenu le vendredi 8 septembre, il sera suivi par un groupe de travail sur l'« Egalité Femmes/Hommes », vendredi 15 septembre, un GT handicap suivra le 8 Novembre.

Le DDEP (Délégué à la Diversité et à l'Egalité Professionnelle), et son équipe, étaient présents.

Lors du dernier GT du 23 juin 2017, la CGT avait rappelé sa volonté d'entrer dans un cycle de discussions sur ces questions, en exigeant que s'exprime une volonté politique réelle et des moyens en rapport afin d'en finir avec toute forme de discrimination quel que soit le facteur. Sans cela, le risque est quasiment assuré d'en rester au niveau de l'affichage de bonnes intentions et à l'échec comme lors de ces dernières années.

La CGT se félicite que le Ministère semble vouloir avancer, après près de 18 mois d'absence d'échange sur le sujet. Mais la question des moyens nécessaires pour passer des constats, des paroles, aux actes reste toujours cruciale, tant en matière de réparation que de prévention ! Nous jugerons aux résultats !

Le ministère est très attaché à son « label diversité » et notamment à « la cellule de prévention des discriminations » mise en place en 2010. Son bilan n'est pas négligeable en termes de visibilité, mais nous paraît mitigé.

La question des discriminations ne peut se résumer à un débat sur la cellule, alors qu'aujourd'hui les cas de discriminations se multiplient, qu'ils soient liés à la situation de handicap, au genre, à l'origine ou à l'engagement syndical... Nous sommes de plus en plus souvent contraints d'intervenir à différents niveaux pour régler les cas portés à notre connaissance, y compris en saisissant le défenseur des droits ou le tribunal administratif.

Un bilan, plutôt positif, a été fait concernant la mise en place des « 10 engagements ministériels contre l'Homophobie », suite à un travail conséquent avec les organisations syndicales et l'association COMIN-G. Ce travail qui a permis une meilleure visibilité et un engagement concret dans la lutte contre toutes les LGBTphobie. Il doit passer à une seconde phase, en diffusant plus et mieux dans les services.

La CGT a acté favorablement le lancement de discussions sur des thématiques précises comme le handicap et la « gestion des âges » notamment. La CGT a insisté pour ne pas avoir de réunion spécifiques sur un seul critère de discrimination, mais des réunions transversales sur l'ensemble des critères :

les procédures RH, recrutement, formation, carrière...

La CGT a aussi évoqué la problématique des discriminations pour activités syndicales et des représentants du personnels, qui ne sont pas négligeables et qui se développent.

La CGT est prête à se lancer dans des discussions visant à des améliorations concrètes et visible dans les conditions de vie des agents et pour la lutte effective contre toutes les discriminations. La mobilisation du plus grand nombre sera indispensable pour gagner les moyens de ces ambitions au risque de voir le ministère rester encore une fois dans l'affichage de bonnes intentions.

Public: [Égalité / Discriminations](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

